Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, Rue d'Angleterre

CONDITIONS :

Par la Poste, Un An	20 francs
Six Mois	10 —
Trois Mois	5 —

Départements non-limitrophes et Etranger, Port en sus

PUBLICITÉ :

Annonces	la ligne.	0,40
Réclames	»	0,75
Faits-divers	»	1,50
Locale	»	3,00

DÉPÊCHES DE LA NUIT

ÉCHOS POLITIQUES

Contrairement à l'information d'un journal du matin, la Commission du suffrage universel ne s'est pas prononcée pour le scrutin de liste, le rapporteur n'a donc pas été désigné.

La seule question à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission est l'abrogation de la loi sur les candidatures multiples.

LA GRÈVE GÉNÉRALE

Paris. — M. Odilon Barot, rapporteur de la commission parlementaire du travail, vient d'écrire à M. Cotte qu'ayant entendu les représentants des compagnies minières, la commission désirait, dans l'intérêt des ouvriers, entendre, dans sa réunion de mercredi, leurs délégués.

M. Odilon Barot fait remarquer dans sa lettre que le mémoire envoyé par M. Cotte, ne répond pas d'une manière assez précise aux arguments invoqués par les représentants des Compagnies.

D'après les renseignements que nous avons recueillis au Palais Bourbon il semble que la cessation du travail à Dourges doive être considérée comme un acte spontané des mineurs de cette concession. En effet, M. Cotte n'a pas encore fait connaître sa décision sur la grève générale ; d'autre part, tous les membres du Comité fédéral sont convoqués à Paris pour mercredi afin d'être entendus par la commission parlementaire du travail.

On paraît croire que si le Comité fédéral décide de faire la grève générale, il ne le fera qu'après la séance de la Commission parlementaire.

Toutefois il reste à savoir si l'initiative prise par les mineurs de Dourges ne sera pas suivie par leurs camarades des autres bassins houillers.

Paris. — Le syndicat national des chemins de fer avait convoqué samedi soir, à 9 heures à une réunion corporative, les employés et ouvriers du réseau du Nord, dans le but de réclamer le maintien du projet de loi Berteaux, relatif à la durée du travail et aux conditions de retraite de tout le personnel.

Après avoir entendu divers orateurs, parmi lesquels MM. Rouanet, Groussier et Sembat, députés, l'assemblée a voté un ordre du jour réclamant de la Chambre et du Sénat le vote de la loi Berteaux.

Le conflit franco-turc

Athènes via Syra-Malte. — Le Consul de Grèce à Mételin fait connaître que le débarquement des marins français et l'occupation des services de la douane par 150 hommes environ et 3 officiers s'est effectué sans incidents.

Dès son arrivée en rade, l'amiral français avait signalé qu'il allait descendre des troupes à terre et le gouverneur civil ne s'était opposé en aucune façon au débarquement des marins français.

Il s'est contenté de signaler ce fait au vali de l'archipel et à la Sublime Porte.

La population a assisté avec curiosité aux opérations des troupes sans manifester la moindre animosité à leur égard bien au contraire.

Les gendarmes turcs qui composent toute la garnison de l'île ont continué leur service de surveillance et de police

Les communications télégraphiques avec le continent n'ont pas été interrompues, l'amiral Cailliard n'a cependant pas utilisé cette voie et a établi un va et vient avec Syra à l'aide de ses navires légers.

La population grecque comme la population musulmane ignorent absolument l'ensemble de faits qui motivent la présence de navires français en rade et le débarquement de troupes.

Le bruit courait que les navires partiraient dimanche ou lundi.

Kiel. — L'empereur Guillaume se rendra le 25 novembre à Kiel où il passera en revue les recrues maritimes.

PETIT CALENDRIER

Dimanche 10. — XXIVe après la Pentecôte. — Fête de la **Dédicace de toutes les Eglises de France.** — Ador., Malo-les-Bains : Roault, ador noct.; Trith-Saint-Léger : Hoolay ; Hautmont.

Soleil : lever 7 h. 2, coucher 4 h. 25. — Lune, lever 6 h. 7 m., coucher 4 h., 1 s.

Lundi 11. — **Saint Martin**, évêque. — Ador., Hon-Hergies : Oudezeele ; Sin-le-Noble ; Viesly.

Soleil : lever 7 h. 4, coucher 4 h. 24. — Lune : lever 7 h. 6 m., coucher 4 h. 34 s.

NOS AMIS DÉFUNTS

A Wahagnies. — Mme Turbelin, née Eugénie Crouzé, décédée le 7 novembre, administrée des Sacrements.

Miséricordieux Jésus, donnez-leur le repos éternel.

EXPLIQUEZ-VOUS, S. V. P.

Hier, le *Réveil* judéo-socialiste publiait en tête de ses colonnes un avis sous ce titre : *Mineurs, attention !*

Au moment de mettre sous presse, nous sommes informés que, hier, jour de paye de quinzaine, les mineurs de Drocourt, d'Henin-Liétard, de Billy-Montigny et de plusieurs autres centres importants, auraient été vivement sollicités, par des personnalités inconnues et sans mandat, de cesser le travail aujourd'hui même.

Il ne peut y avoir, là, qu'une manœuvre *réactionnaire* contre laquelle nous nous faisons un devoir de mettre en garde nos nombreux amis du bassin houiller.

Manœuvre *réactionnaire !* Est-ce que cette insinuation serait la suite de l'article où, voilà quelques jours, le *Réveil* prétendait que les *Gaulois*, les *Echo de Paris*, les *Dépêche*, les *Croix* et autres sont désolés et déçus de voir que la grève générale n'éclate pas ?

Quand on jette des accusations aussi graves contre des adversaires, on ne se contente pas d'insinuations. On parle franchement, on dit tout.

Voyons, expliquez-vous, citoyens de la bande Millerandesque, socialistes-Lucullus.

Et prouvez que nous sommes, nous, comme vous dites aussi longtemps que Millerand ne vous fit goûter ses spoom au vin de Samos, des grévicuiteurs, des partisans et artisans des grèves à outrance.

Qu'... vez des paroles, citez des faits !

Nous vous en défions.

AU PAYS NOIR

LA GRÈVE GÉNÉRALE

Comme en 1893, la grève éclate au moment où on s'y attendait le moins.

En effet, samedi matin, une grève partielle se déclarait dans la concession de Dourges aux fosses 3, 5 et 7, situées sur le territoire d'*Henin-Liétard*.

Une douzaine de mineurs étrangers à la concession, placés sur le passage de leurs camarades se rendant au travail leur ont fait rebrousser chemin.

Un surveillant de nuit, nommé Lourdel, ancien gendarme, ayant voulu protéger un ouvrier se rendant à la fosse, a été si violemment malmené qu'il devra subir un repos d'au moins dix jours.

A la fosse n° 4 de *Lens*, une centaine d'ouvriers ne se sont pas présentés samedi matin.

A Billy-Montigny, à la fosse n° 7 de la concession de Courrières, 130 mineurs ont été empêchés par les grévistes de se rendre au travail.

Dans l'après-midi, l'exode des grévistes commença.

Par petits groupes, trois ou quatre au plus, les mineurs se sont dirigés sur Dourignies et, dans ce hameau, la propagande en faveur de la grève a battu son plein.

Les membres du syndicat des mineurs de l'Escarpelle et la grande majorité des ouvriers étant hostiles au mouvement gréviste tout porte à croire que le travail ne cessera pas dans le bassin de l'Escarpelle.

Les mesures d'ordre

Toutes les troupes du 1er corps d'armée sont consignées depuis samedi soir.

Le 27e régiment d'artillerie et le bataillon du 33e de ligne en garnison à Douai sont tenus prêts à partir au premier signal.

De nombreux gendarmes sont passés durant toute la journée en gare d'Arras se dirigeant sur Lens.

A Arras. — A 6 h. du soir, un bataillon du 33e de ligne en tenue de campagne est parti à pied par la route de Sainte-Catherine ; les cantines des officiers des autres bataillons en garnison à Arras sont en gare depuis samedi après-midi. La garnison est consignée : tout est calme.

Le préfet du Pas-de-Calais vient de prendre deux arrêtés qui seront affichés ce matin dans les communes intéressées.

Le premier suspend jusqu'à nouvel ordre les autorisations particulières de fermeture tardive des cafés et autres débits de boisson accordées dans les communes du canton de Vimy et de l'arrondissement de Béthune.

Le second interdit les attroupements sur la voie publique dans toute l'étendue des arrondissements d'Arras et de Béthune. Toute provocation à un attroupement sera poursuivie.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
des Catholiques du Nord et du Pas-de-Calais

La séance d'ouverture du Congrès catholique aura lieu le mardi 12 novembre, à huit heures du soir.

Voici les noms des principaux orateurs qui prendront la parole aux séances générales :

Mardi 12, à 8 heures : Allocution de M. le comte Thellier de Poncheville, président du Congrès.

Conséquences de la loi sur le contrat d'association, par M. Groussau.

Mercredi 13, à 8 huit heures : L'action sociale des cercles catholiques d'ouvriers, par M. Flornoy.

La sanctification du dimanche, par Mgr Lasne.

Jeudi 14, à trois heures : Séance solennelle de rentrée des Facultés catholiques.

Vendredi 15, à huit heures : Le Devoir civique, par M. E. Duthoit.

Samedi 16, à huit heures : La Jeunesse, par M. de Gaillard-Bancel, député.

Ces séances se tiendront à la Salle Ozanam, 11 bis, rue de Voltaire.

ROUBAIX

Les annonces et réclames sont reçues 84, Grande-Rue

Ephémérides Roubaisiennes

10 Novembre 1689. — **Le Crieur de nuit.** — Les laboureurs de Roubaix procédent, contre l'Echevinage, refusant de participer à certaines dépenses ne profitant qu'au bourg, entre autres les gages du *crieur de nuit* qui ne sortait pas de l'agglomération.

Il existait à Roubaix, de temps immémorial, un *crieur de nuit*. Il faisait sa ronde nocturne accompagné d'un gros mâtin et armé d'un bâton. De temps en temps il criait : « Réveillez vous gens qui dormez ; priez Dieu pour les trépassés. Il est ... telle heure. » Son salaire, assez réduit, était payé par la ville, mais à certaine époque de l'année, il recueillait des offrandes à domicile chez les gens aisés du bourg.

L'institution se maintint même pendant la Révolution de 1793, sauf que le prudent crieur, pour ne pas se brouiller avec les « rouges », supprima, durant quelques années, la deuxième partie de la formule séculaire.

Le dernier crieur, connu sous le nom d'Eleuthère, avait disparu en 1830.

Jean Ghislain

LE DIMANCHE A ROUBAIX

10 novembre

— Secrétariats du peuple. — De 11 h. 1/2 à 1 h., Grande-Rue, 84 ; rue de Lannoy, 302, rue Descartes, 71. — De 9 h. à 10 h., rue de France, 12.

— Société Saint-François Régis. — De 11 h. à 12 h., rue Saint-Antoine, 74.

— Bibliothèque pour tous. — De 11 h. 1/4 à 12 h. 1/2, Grande-Rue, 84.

— Paroisse St Martin. — A midi, messe annuelle pour les soldats de Roubaix morts pour la Patrie.

— Un Père Croisier bénira les chapelets à Saint-Sépulcre, à l'issue de la grand'messe, et à Notre Dame aux vêpres de 3 heures.

— Paroisse Notre-Dame, messe de Sainte-Cécile, à 9 h. 1/2, par la maîtrise de la paroisse.

— Anciens combattants de 1870-71, à midi, en l'église Saint-Sépulcre, messe à la mémoire des membres décédés ; à 2 h. 1/2, banquet.

Union Catholique de Roubaix

Une conférence aura lieu mardi soir à 8 heures 1/4, à la *Maison des Œuvres*, 84, Grande-Rue.

M. l'abbé Poulin « Le Parisien de la *Croix* », vicaire à Paris, à l'église Sainte-Clotilde, y traitera le sujet suivant : Dieu — Famille — Patrie.

L'Incendie de la rue du Pays

(Détails complémentaires)

Une souscription pour les familles des victimes

Le corps des sapeurs-pompiers de Roubaix, nous prie de vouloir bien annoncer que nous recevrons, en nos bureaux, 84, Grand'Rue, à Roubaix, les souscriptions qu'on voudrait bien nous transmettre, en faveur des familles des deux pompiers tombés victimes du devoir, vendredi.

Nous accueillons volontiers cette idée et nous publierons ici la liste des donateurs généreux qui répondraient à cet appel.

L'émotion causée par la catastrophe de vendredi matin n'est pas encore calmée.

Toute la population déplore le terrible accident qui a frappé les braves pompiers et plongé deux familles dans la douleur.

Les funérailles des deux victimes

Voici le texte de la lettre de faire-part annonçant la mort des deux victimes de l'incendie de la rue du Pays.

MM.

Vous êtes priés d'assister aux convoi, service et enterrement de Messieurs

Jean-Baptiste NOTTE

âgé de 32 ans, sapeur de feu,

Paul-Camille WANTE

âgé de 25 ans, sapeur-fontainier, tous deux décédés accidentellement dans un service d'incendie, le 8 novembre 1902, à Roubaix, qui se feront le lundi 11 courant à dix heures très précises du matin, en l'église Notre-Dame.

Réunion à l'Hôtel-Dieu.

De la part de l'administration municipale et de tout le personnel du corps des sapeurs-pompiers de Roubaix.

La lettre suivante a été adressée à tous les corps constitués, aux autorités départementales, aux sociétés de Roubaix :

Roubaix, le 9 novembre 1902.

Monsieur,

Au nom de l'Administration municipale, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien assister aux Funérailles solennelles des sapeurs-pompiers Jean-Baptiste-Joseph Notte et Paul-Camille Wante, décédés victimes du devoir, le 8 novembre 1902.

Ces funérailles auront lieu le lundi 11 courant, à dix heures du matin.

Le cortège officiel sera formé à l'Hôtel de Ville, d'où il partira à 9 h. 1/2 précises pour se rendre à l'Hôtel-Dieu.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Maire de Roubaix : H. CARETTE.

Nous recevons l'avis suivant :

L'Union des Sociétés patriotiques militaires assistera en corps aux funérailles des victimes du devoir.

Les membres de ces sociétés sont invités à se rendre à leurs locaux respectifs à l'heure indiquée par leurs présidents.

Société de secours mutuels des Anciens sous-officiers français. — En face du terrible malheur occasionné par l'incendie du 8 courant dans lequel deux braves pompiers ont trouvé la mort dans l'exercice d'un service commandé, la commission a décidé que la société assisterait en corps à l'enterrement de ces victimes du devoir.

La société donnera ainsi une preuve de la sympathie et de la solidarité qui existe entre tous ceux qui se dévouent pour l'humanité.

La commission a donc l'honneur d'inviter tous les sociétaires à assister à l'enterrement qui aura lieu lundi prochain à 10 h. du matin. Rendez-vous à 9 h. 3/4, à l'Hôtel-Dieu, rue Blanchemaille.

La commission espère que tous les sociétaires se feront un devoir d'y assister. Insigne de rigueur.

« La Roubaisienne ». — Les membres de la société de gymnastique sont invités à assister aux obsèques des deux pompiers morts au champ d'honneur. Réunion au local lundi matin à neuf heures précises. Tenue d'hiver.

Samedi après-midi, des préparatifs étaient faits dans la cour des pompiers en vue des funérailles, on transformait le fourgon en corbillard lequel, traîné par quatre chevaux, portera les deux corps.

L'état des blessés

Nous nous sommes rendus à l'Hôtel-Dieu pour prendre des nouvelles des deux blessés. Le moins atteint, le clairon Jules Desmarchelier, qui avait subi un commencement d'asphyxie, a quitté l'hôpital samedi matin, complètement guéri.

Il est loin d'en être de même pour le caporal-sapeur J.-B. Vercoutère, qui a été retiré des décombres à demi mort. L'infortuné est toujours dans un état des plus alarmants. On avait cru que l'amputation de la jambe droite, qui a été si horriblement broyée, aurait pu avoir lieu samedi, mais on a dû y renoncer jusqu'à présent devant l'état de faiblesse du blessé.

Rue du Pays

Une section de pompiers, sous les ordres du sous-lieutenant Crépin, est encore actuellement rue du Pays, occupée à inonder les décombres fumants. Une colonne, installée à une bouche d'incendie à la hauteur de la rue des Lignes, alimente deux gros tuyaux qui déversent des torrents d'eau du côté de la maison J. et P. Delannoy et de la maison Charles Tiberghien et fils.

Les condoléances

arrivent de toutes parts pour le corps des sapeurs pompiers de Roubaix :

Voici celles reçues jusqu'à samedi après-midi :

De Marseille, 9 novembre, 10 h. 28 matin. — Capitaine sapeurs-pompiers, Roubaix. — Les pompiers de Marseille éprouvés en pareille circonstance en mars dernier, prennent une vive part au malheur qui frappe leurs camarades de Roubaix. — Capitaine Cazaux.

De Somain, 9 novembre, 10 h. 05 matin. — Hubert, capitaine sapeurs-pompiers, Roubaix. — Officiers, sapeurs-pompiers, Somain, envoient à collègues Roubaix, si douloureusement éprouvés expression sincères condoléances. — Capitaine Trécs.

De Brest, 9 novembre, 10 h. 12 matin. Commandant sapeurs-pompiers, Roubaix. — Sapeurs pompiers Brest, prennent vive part à douleur de leurs camarades de Roubaix pour le malheur qui les frappe et leur adressent ainsi qu'aux familles des victimes leurs sincères compliments de condoléance et de confraternité. — Capitaine Ayme.

Valenciennes, 8 novembre, 9 h. 35 soir. — Capitaine Hubert, Sapeurs-Pompiers, Roubaix. — Union nationale Sapeurs-Pompiers français adresse Sapeurs-Pompiers roubaisiens compliments condoléances et partage leur vive douleur. — Lieutenant Chartier.

Valenciennes, 8 novembre, 9 h. 35 soir. — Sapeurs-Pompiers municipaux Valenciennes adressent à leurs camarades roubaisiens leurs sincères et confraternels sentiments de condoléances. — Hourdequin.

De La Madeleine, 9 h. 30. — Commandant sapeurs-pompiers, Roubaix. — Sapeurs-pompiers de La Madeleine envoient à leurs collègues leurs sincères compliments condoléances et prennent part très vive au malheur survenu hier. — Delobelle, capitaine.

Holdens fire brigade, 8 novembre.

Monsieur Hubert,
commandant des sapeurs-pompiers,
Roubaix.

Mon cher commandant,

Au nom des officiers, sous-officiers et pompiers de Holdens fire brigade et en mon nom personnel, je vous prie de recevoir pour vous, vos officiers et vos hommes, l'expression de mes sincères condoléances à l'occasion du grand malheur dont votre corps vient d'être si cruellement frappé dans le sinistre de ce jour.

Votre dévoué.

THOMAS BOOTH.

La Fédération royale des corps des sapeurs-pompiers de Belgique :

Bruxelles, 8 novembre 1902.

Monsieur le Commandant,

Nous venons d'apprendre le terrible incendie qui vient d'éclater à Roubaix et ses épouvantables conséquences. Nous saluons respectueusement les nobles victimes du devoir, blessées et tuées au service de l'humanité.

Au nom de la Fédération royale des corps des sapeurs-pompiers de Belgique, nous présentons nos sentiments de profonde condoléance à la famille des frères d'armes que le corps des sapeurs-pompiers de Roubaix vient de perdre dans de si tragiques circonstances.

Veuillez, etc.

Le Président : LAURIER.

Un concert supprimé

On nous communique la note suivante de la Mairie :

Concerts publics d'hiver. — Les funérailles des sapeurs-pompiers Notte et Wante devant avoir lieu le lundi 11 courant, l'Administration municipale a décidé qu'il ne sera pas donné de concert, lundi, à huit heures du soir, dans la salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville.

L'assurance des pompiers

Les familles des victimes seront indemnisées par une assurance qui leur vaudra une somme de 6 000 francs.

On nous dit que le corps des Sapeurs-Pompiers qui vient d'être si douloureusement éprouvé, est assuré contre les accidents à la compagnie « Le Patrimoine », 59, rue Taitbout, à Paris, dont les agents pour Roubaix sont MM. Danset et Beuscart, 73, rue des Arts.

MM. LES CAMBRIOLEURS CONTINUENT.....

Un vol audacieux à l'hospice de Barbieux. — Deux ciboires en argent enlevés au tabernacle.

Un vol audacieux a été commis dans le courant de la nuit de vendredi à samedi à l'hospice de Barbieux.

Les malfaiteurs ont pénétré dans la chapelle de l'établissement en escaladant le soubassement dépourvu de grille placé à l'entrée de l'hospice. Puis ils ont ouvert l'une des portes du couloir au moyen d'une fausse clé et enlevé un carreau d'une fenêtre de la chapelle.

Le tabernacle a été fracturé et deux ciboires en argent doré d'une valeur de 500 fr. ont été dérobés.

Les hosties consacrées que contenaient les ciboires ont été retrouvées sur l'autel. Mais la lunule de l'ostensoir en vermeil qui a été aussi dérobée contenait une hostie consacrée que les voleurs ont emportée avec la lunule.

Les ciboires volés sont la propriété personnelle de M. l'abbé Algrain, aumônier des hospices à qui ils avaient été offerts par des familles roubaisiennes.

Pendant la nuit de jeudi à vendredi, des malfaiteurs inconnus ont pénétré, sans doute à l'aide d'une fausse clé, dans la teinturerie-apprêt de MM. Hannart frères, rue de l'Espérance. Ils ont enlevé six pièces de tissus d'une valeur de 1 200 fr., sans avoir été remarqués par le veilleur de nuit. Un vol semblable avait déjà été commis dans cet établissement, il y a une quinzaine de jours.

L'Almanach Catholique
DE ROUBAIX

L'Almanach Catholique de Roubaix, pour l'an de grâce **1902**, est sous presse.

Il va paraître prochainement, imprimé avec goût, sous sa couverture artistique en couleurs.

Un sermon de charité sera prêché le dimanche 17 novembre, aux vêpres de cinq heures, en l'église Saint-Martin, en faveur de l'Œuvre de l'Adoption.

Mgr Rozier, protonotaire apostolique, directeur général de l'Œuvre et l'un des plus éminents orateurs de Paris, veut bien nous prêter le concours de son éloquence. Il nous fera mieux connaître cette œuvre si importante, qui prend à sa charge, les orphelins de père et de mère dans la France entière. La quête sera faite par les dames bienfaitrices de l'Œuvre.

Les personnes qui seraient empêchées d'assister à la cérémonie peuvent envoyer leur offrande chez M. le chanoine Berteaux, doyen de Saint-Martin, ou chez M. l'abbé Declerck, vicaire à Saint-Martin, 21, rue Pellart.

Tiers-Ordre de Saint-François, Fraternité des Hommes. — Lundi prochain, 11 courant, auront lieu les réunions suivantes :

1° A 7 h. 1/2 du soir, pour le Comité Léon XIII.

2° A 8 h. 1/4 du soir, pour les délégués et secrétaires paroissiaux.

Syndicat mixte de l'industrie roubaisienne. — *Fête de saint Martin de la Section des décorés et médaillés du Syndicat Mixte.* — La section des décorés et médaillés du Syndicat Mixte célébrera aujourd'hui dimanche 10 novembre sa fête annuelle. A 11 h. précises, au siège Syndical, rue de la Paix, 22, réunion des sociétaires pour partir avec le drapeau à 11 h. 1/2 à l'église St-Martin où se célébrera une messe pour les membres décédés, MM. Henri Vandamme et Edmond Lefebvre, membres honoraires ; MM. François Lecombie (militaire et Crimée), Désiré Descottignies (Tonkin), Emile Brocvieille (sauvetage), Fidèle Hennebo (Travail), Pierre Lernoult (id.), Joseph Monnet (id.), Louis Janssens (Mexique et Colonies), Charles Vanderstiggel (Annam, Tonkin et Chine) sociétaires. A 2 h. précises, banquet de la St-Martin.

Œuvre de la « Bouchée de Pain » et du « Prêt du Couchage ». — Dons reçus : De la Conférence des hommes, paroisse Notre-Dame, 80 fr. ; Mme H. Ternynck, 750 kil. de pommes de terre ; de divers industriels, lots de vieux cuir et courroies ; de M. Jenicot, deux charrettes de vieux bois ; anonymes, 8 kil. de haricots : vieux vêtements et chaussures.

Merci à ces généreux donateurs connus et inconnus.

MM. les membres du Comité sont priés de ne pas manquer à la réunion urgente de ce jour, à 11 h. du matin.

Union commerciale de Roubaix. — Voici le compte-rendu de la réunion du Comité du 5 novembre :

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Wicart, président.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

Le Comité vote l'admission des dix membres suivants : 1. M. Ernest Lorthiois, horloger-bijoutier, 67, rue du Grand-Chemin ; 2. M. Léon Leire, carrossier, 105, rue du Tilleul ; 3. Henri Tahon fils, négociant en chiffons et vieux métaux, 14, rue du Fresnoy ; 4. M. Gaston Grésillon, marchand de primeurs et conserves, 125 bis, Grande Rue ; 5. M. Joseph Ploichon, épicier, 85, rue du Fontenoy.

6. M. Beriot Aimé-Alphonse, épicier, 27, rue de Mouvaux ; 7. M. Emile Depaniw, cafetier, 6, rue Saint-Pierre ; 8. M. Emile Desoubrie-Soleil, fabricant de meubles, 43, Grande-Rue ; 9. M. Desouter-Hornez, tapissier, 55, rue de Mouvaux ; 10. M. Lepers Jules, mercier-bonnetier, 43, rue de Mouvaux.

Après explications le Comité donne son adhésion au projet de loi de MM. Meyer et Pourquery de Boisserin relatif à la compétence commerciale et patronné par l'U. C. du Nord, il décide de faire des démarches auprès des autorités, afin d'obtenir que les jeunes gens engagés dans le commerce ou dans l'industrie puissent faire leur période de vingt-huit jours dans le lieu le plus proche de leur domicile commercial.

Le Comité décide d'envoyer à la Commission des Octrois, à la Chambre, une délégation de trois membres. MM. Wicart, Florin et Blauwart, à l'effet d'appuyer la pétition couverte de 7.218 signatures contre les nouvelles taxes de remplacement.

L'*Assemblée générale* se tiendra le lundi 11 novembre, au Café *Pandore*, rue Pauvrée, siège de la Société, à 8 h. précises.

Le Comité rappelle au public que M. Laurier, 192, rue de l'Epeule, est chargé de recueillir les adhésions et de percevoir les cotisations.

A la « Roubaisienne ». — Samedi soir, a eu lieu la soirée intime organisée en l'honneur des gymnastes de la *Roubaisienne* partant prochainement sous les drapeaux.

Un programme des plus attrayants a été exécuté avec le concours d'artistes distingués.

Le concert a été suivi de la distribution des cadeaux offerts aux conscrits et des diplômes aux lauréats de l'examen militaire.

La soirée s'est terminée par un punch offert aux futurs soldats.

La deuxième conférence de Géographie de la saison a eu lieu, samedi soir, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole Nationale des Arts industriels.

M. Boulenger, le président de la Société de Géographie, a présenté le conférencier, M. de Chevilly, ancien officier, qui a parlé de l'Espagne, de l'aspect de ses villes, des monuments des églises surtout, qui rappellent l'Espagne ancienne, puis des villes, des monuments et des mœurs qui caractérisent l'Espagne d'aujourd'hui.

Une série de projections a illustré cette conférence.

En jouant, un garçon de neuf ans, Charles Fernande, dont les parents demeurent rue d'Anzin, cour Gérard, 8, est tombé dans la rue et s'est luxé le coude gauche. M. le docteur De Chabert l'a soigné et l'a fait admettre ensuite à l'Hôtel-Dieu.

Les accidents de travail. — Un ouvrier carossier, Charles Ketelers, 18 ans, demeurant rue de Cartignies, 19, travaillant chez M. Leire, rue du Tilleul, blessé au poignet droit, 12 jours de repos.

— Au peignage de l'Epeule, rue Heilmann, un débourreur, Aristide Bachelet, 28 ans, demeurant rue de Wasquehal, blessé à la main droite, un mois de repos.

— Au même établissement, un bobineur, Pierre Vandeputte, 28 ans, demeurant fort Bayard, blessé au pied droit, 15 jours de repos.

— Un trieur, Edouard Vanomacker, 25 ans, demeurant rue Solferino, à Tourcoing, travaillant chez M. Emile Benoist, boulevard d'Armentières, blessé à son travail, 15 jours de repos.

— Un porteur de charbon de l'*Union*, rue des Longues-Haies, Charles Duparcq, 35 ans, demeurant rue de la Conférence, 70, blessé aux reins, 8 jours de repos.

— Un tourneur, Arthur Caeys, 17 ans, demeurant rue de la Paix, 69, travaillant chez M. Scoll, rue de la Barbe-d'Or, blessé au côté droit, 8 jours de repos.

— Un homme de ville, Auguste Bierens, 64 ans, demeurant rue Blanchemaille, cour Devienne, travaillant chez MM. Gaydet, blessé à son travail, 10 jours de repos.

— Chez MM. Richardson, rue de Tourcoing, un ouvrier, J.-B. Hins, 32 ans, demeurant même rue, 110, blessé à la main gauche, 15 jours de repos.

— Un sableur, Remy Hennon, 31 ans, demeurant à Espierre (Belgique) blessé au pied droit chez M. Boric, rue de Naples, 20 jours de repos.

— Un tisserand de la maison Vanoutryve, Jean-Louis Catteau, 57 ans, demeurant à Mouvaux, blessé au coude droit, 8 jours de repos.

— Chez M. Allart, rue Nadaud, un feutrier, Ursmar Pureur, 35 ans, demeurant rue Perrot, blessé au pied gauche, 20 jours de repos.

— Chez M. Bayart, retordeur rue du Parc, un domestique, Louis Delcamp, 31 ans, demeurant rue Bell, blessé aux reins, 10 jours de repos.

— Au peignage de M. Allart, Grande-Rue, une peigneuse, Julienne Nys, 24 ans, demeurant rue de la Ruche, blessée à la main droite, 12 jours de repos.

— Un tisserand, Philippe Belriels, 47 ans, demeurant rue Pierre-de-Roubaix, cité Filpo, 12, travaillant chez M. Aug. Lepoutre, rue Saint-Antoine, blessé au pouce droit, 8 jours de repos.

— Une tisserande, Constance Vaneck, 37 ans, demeurant rue Beaurewaert, travaillant chez M. Augem, rue Saint-Antoine, blessé à la main droite, 15 jours de repos.

Quatre arrestations pour vol. — Dans la soirée de jeudi, vers 7 h., le brigadier de sûreté Réville et l'agent Chantraine, postés rue de Tourcoing pour surveiller les voleurs de tissus et de bicyclettes qui opèrent depuis quelque temps impunément, aperçurent un individu portant un ballot sur l'épaule et deux pains sous le bras, qui entrait dans le couloir de l'estaminet Victor Callewaert, rue de Tourcoing, 31.

M. Chaine, commissaire chef de la sûreté prévenu, se transporta immédiatement sur les lieux et opéra une perquisition dans une chambre au deuxième étage.

Quatre individus étaient réunis là, jouant aux cartes.

Parmi eux se trouvait un sieur Ernest Maertens, inculpé d'un vol de bicyclette au préjudice de M. Cambien, boulevard Gambetta, vol commis le 20 octobre dernier.

Le ballot a été retrouvé dans la chambre, il contenait du charbon, une quarantaine de kilos environ.

Ces individus n'ayant pu en faire connaître la provenance ont été arrêtés et conduits au poste central.

M. Luché, commissaire de police de la rue Saint-Vincent de Paul, les a interrogés, samedi matin.

Maertens était inscrit au livre de logeur sous le faux nom de Saleminque Ernest. Les trois autres n'avaient pas voulu, vendredi soir, faire connaître leur état-civil.

Ce sont : un couvreur, Georges Vandegrad, 19 ans ; un journalier, Charles Tiberghien, 20 ans, tous deux demeurant rue de Tourcoing, 81, de même que Maertens, et un tisserand, Henri Vaneck, 20 ans, demeurant rue du Fort, cour Vigin, 6.

Les vols sur les voitures. — Vendredi soir, vers 7 heures, un domestique, Henri Omer, 31 ans, au service de M. Dancette-Catelle, rue Nationale, 111, à Tourcoing, passait rue d'Alsace, à Roubaix, avec sa voiture.

Pendant la marche, deux malfaiteurs qui n'ont pas été reconnus, ont soustrait un paquet de laine noire filée du poids de 6 kilos et ont pris la fuite. Une plainte a été déposée entre les mains de M. le commissaire.

Cours de Harpe Pleyel. Location et vente de Harpes et Pianos, conditions avantageuses, chez Marcelli, 3, rue du Bois.

Maladies de Poitrine. — *Dispensaire du docteur Bourgois, de Tourcoing*, 53, rue Saint-Georges, Roubaix. Consultations gratuites pour les indigents, jeudi, à 4 heures.

TRIBUNE PUBLIQUE

Les communications insérées sous ce titre n'engagent aucunement la responsabilité du journal.

Au sujet des « Prévoyants de l'Avenir »

La dernière bataille va s'engager devant la Commission d'Assurance et de Prévoyance sociale. Elle ne doit pas être un simple succès, il le faut écrasant les adversaires de la liberté.

A Roubaix, le 18 mai dernier, à la presque unanimité, le projet du Comité Central était adopté.

Les 1.200 membres composant la 127e Section ont une chance, celle de posséder un député connaissant la question ouvrière.

Que demandent les Prévoyants roubaisiens, *la liberté*, c'est aussi le cri de la grande majorité en France.

Le bureau de la 127e Section a déjà dû s'assurer le concours de M. Eugène Motte, celui-ci ne se dérobera pas et tous les Prévoyants de l'Avenir de Roubaix espèrent que la parole de leur député aura sa valeur habituelle pour défendre leur cause à la Commission d'assurance et de prévoyance sociale.

La liberté, c'est notre devise avec celle des prévoyants. Tout par tous et pour tous.

Un Prévoyant mutualiste libre.

BANQUE LYONNAISE

Ordres de Bourse
AU COMPTANT ET A TERME
Payement de coupons sans aucune retenue

BANQUE LYONNAISE
54, Grande-Rue, 54
ROUBAIX

Etat-Civil de Roubaix
du 9 novembre

Naissances. — Madeleine Delesalle, rue Charlemagne, 10. — Angèle Delmotte, boulevard de Cambrai. — Yvonne Nisse, rue Pierre-de-Roubaix, 119. — Sidonie Vermeirsch, rue Chateaubriand, 52. — Arthur Meurisse, boulevard de Cambrai. — Robert Catteau, rue du Collège, 156. — Julie Delgustel, rue de la Rondelle, 13 bis. — Jean Pelit, rue de la Fulanne, 29. — Roger Brelon, rue de Beaumont, maisons Poissonnier. — Raymond Derycke, rue Basse-Masure, 51.

Décès. — Victoire Bayart, veuve, rue Blanchemaille, 124. — Alexandre Levillon, 4 mois, rue Blanchemaille. — Raymonde Maspelaere, 8 mois, rue d'Alger, cour Creuplandt, 4.

Mariages. — Désiré Descamps, 19 ans, magasinier, rue de Naples, 104, et Berthe Christophe, 19 ans, piqurière, rue de l'Ouest, 95. — J.-B. Brugon, 22 ans, chaudronnier en cuivre, r. des Sept-Ponts, 89, et Maria Vanbost, 23 ans, soigneuse, même adressé. — Abdon Gnesquiere, 45 ans, apprêteur, rue de Mouvaux, c. Piévet, 1, et Marie Bouchaert, 44 ans, couturière, même rue, cour Frère, 51. — Joseph Meirisonne, 25 ans, rattacheur, rue de la Balance, 38, et Marguerite Odevart, 24 ans, encaisseuse, rue Pierre-de-Roubaix, 215.

WATTRELOS

La messe de départ des conscrits aura lieu mardi, à 10 h., en l'église Saint-Maclou. Un Révérend Père Rédemptoriste, qui prêche actuellement la Mission, prononcera une allocution de circonstance.

Les parents sont invités à accompagner les jeunes conscrits.

La fraude. — Le brigadier Remtreux et le préposé Coudette ont arrêté, samedi matin, au hameau de la Houzarde, un journalier, Hippolyte Milleville, 30 ans, demeurant à Roubaix, rue de Condé, cour Vromant, 3, et un tileur, Jules Desmet, 62 ans, demeurant à Roubaix, rue de Condé, 15 ; ils étaient porteurs chacun de 2 kilos de café vert, valeur 66 fr.

— Les préposés Vallet et Fournier, de service à la carrière Houzet, ont arrêté, vendredi soir, un rattacheur Léon Desfontaines, 18 ans, demeurant à Roubaix, rue de Maubeuge, fort Loridan, 45, porteur de 54 boîtes d'allumettes, valeur 27 fr.

— Les préposés Derégnaucourt et Sevelan, de service au *Pigeon Noir*, ont arrêté un journalier, Achille Mathieu, 21 ans, demeurant rue de la Justice, 7, à Lille, porteur de 54 boîtes d'allumettes, valeur 27 fr.

Enterrement de 11 novembre. — M. Etienne Warhem, 9 h. 1/2, Saint-Maclou.

Obits. — M. Louis Pétillon, 7 h. 1/2 ; M. Louis Delcroix, 8 h. 1/2 ; Dame Céline Delcroix, 9 h., Saint-Maclou.

Obit du 11 novembre. — M. et Mme Henri Lagache, 7 h. 1/2, Saint-Maclou.

Etat-civil de Wattrelos
du 9 novembre

Naissance. — Marie Grassart